

En 2011, nous avons
accueilli 3452 jeunes,
signé 50 contrats CIE,
effectué 10 bilans de compétences,
réalisé 1115 accès à l'emploi,
supervisé 20 recrutements,
organisé 2 job dating,
mobilisé 124 partenaires dans la démarche Dynamis'Act,
trouvé un emploi durable pour 189 jeunes CIVIS,
et accompli 83 accès à un contrat en alternance.

- Comptes Annuels 2011 -

- *Le rapport du commissaire aux comptes*
- *Le rapport spécial du commissaire aux comptes*
- *Le bilan*
- *Le compte de résultat*
- *L'annexe*
- *Le budget prévisionnel 2012*



Guy LARRECQ

38, Boulevard de Picpus
75012 Paris

Tél. (33) 01 44 73 00 73

Fax. (33) 01 44 73 00 74

E-mail:

s.paris@groupe-etc.fr

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun

Tél. (33) 01 60 56 09 72

Fax. (33) 01 64 52 19 04

**Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT
Rue Claude Bernard
77000 LA ROCHETTE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de
Paris - IDF

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**EXPERTS-COMPTABLES
ASSOCIÉS**

Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Frédéric VAUTRIC
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Emmanuel LEJEUNE

EXPERTS-COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Séverine DE ARO

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERTION ET DEVELOPPEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 mai 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ETC • EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

☛ YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny . Joigny . Chablis ☛ CÔTE D'OR : Talant (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois ☛ SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône ☛ SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne . Nemours . Melun ☛ VILLE DE PARIS : Paris ☛ LOIRET : Montargis ☛ NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy ☛

www.groupe-etc.fr

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'Annexe :

- FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :

Réserves issues de la circulaire DGEFP n° 2007-26 du 12/10/2007 relative au financement des missions locales et PAIO. En effet cette circulaire prévoit la possibilité pour les missions locales de constituer des réserves pour contribuer au fonds de roulement rendu nécessaire par les délais parfois tardifs de certains financeurs publics. Ces réserves doivent toutefois être limitées : il est accepté un excédent (une dotation) annuel de 5 % maximum des produits totaux de l'année dans la limite d'un fonds de roulement global de trois mois, toutes ressources confondues et compte tenu du respect de l'échéancier des versements de l'état.

Il a été doté au titre de l'exercice une somme de 11.959 € compte tenu du report à nouveau débiteur de 16.167,68 € qu'il conviendrait de solder par l'affectation du résultat à venir. Cette dotation porte le montant global des réserves réglementées à 153.625 €.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Elles s'appuient, notamment, sur l'examen par sondage, des principales conventions conclues pour l'octroi de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 mai 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Larrecq', written over a horizontal line.

**Société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes**



Guy LARRECQ

38, Boulevard de Picpus
75012 Paris
Tél. (33) 01 44 73 00 73
Fax. (33) 01 44 73 00 74
E-mail:
s.paris@groupe-etc.fr

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun
Tél. (33) 01 60 56 09 72
Fax. (33) 01 64 52 19 04

**Association INSERTION ET
DEVELOPPEMENT
Rue Claude Bernard
77000 LA ROCHETTE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SOUMISES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2011**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de
Paris - IDF

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**EXPERTS-COMPTABLES
ASSOCIÉS**

Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Emmanuel LEJEUNE

EXPERTS-COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Séverine DE ARO

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous n'avons pas été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du code de commerce en application de l'article R.612-7 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles découvertes au cours de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Cependant, au cours de nos contrôles nous avons relevé les opérations suivantes entrant dans le cadre des conventions réglementées :

ETC EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny . Joigny . Chablis * CÔTE D'OR : Talant (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois * SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône * SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne . Nemours . Melun * VILLE DE PARIS : Paris * LOIRET : Montargis * NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy *

www.groupe-etc.fr

S.A. au capital de 1.452.625 € - Siège social : Place de l'Europe, 89000 St-Georges-sur-Baulches - SIRET 017 151 200 00148 - APE 6920 Z - 017 151 200 R.C.S. Auxerre
N° T.V.A. U.E. : FR 59 017 151 200

Avec l'association « Quartiers Plus »

- L'association « QUARTIERS PLUS » a facturé à l'association INSERTION DEVELOPPEMENT 2 168,28 € ttc de frais de nettoyage de locaux pour la période de janvier à décembre 2011.

Avec l'association « CYCLEVA »

- L'association CYCLEVA a facturé 1 176 € à INSERTION DEVELOPPEMENT pour des prestations de nettoyage, pour les locaux de Dammarie les Lys.

Avec l'association « ARML »

- L'ARML a facturé 700 € à l'association INSERTION DEVELOPPEMENT concernant le montant de la cotisation 2011.
- INSERTION DEVELOPPEMENT a facturé à l'association ARML 34 122,36 € de frais de fonctionnement et d'entretien du bâtiment Franklin.

Avec le « CAMVS »

- Le CAMVS a facturé à INSERTION DEVELOPPEMENT de l'eau , électricité - gdf pour un total de 8 902,59 €.

Avec « ADSEA – le logis Formation »

- ADSEA a facturé à INSERTION DEVELOPPEMENT 1 682 € de frais de plateaux techniques.

Fait à Paris, le 23 Mai 2012



Société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes

INSERTION ET DEVELOPPEMENT

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/11			Exercice clos le 31/12/10
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	14 363	12 509	1 854	3 528
	Droit au bail (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	20 000	20 000	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. tech. mat. et Out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	228 052	191 837	36 215	49 566
	Immobilisations grévées de droits-commodat				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15	0	15	15	
TOTAL I	262 430	224 345	38 084	53 109	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Créances (3)				
	Avance et acomptes sur commandes	0	0	0	921
	Usagers et comptes rattachés	72 919	0	72 919	60 365
	Autres créances	918 478	20 374	898 105	553 177
	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 557	0	1 557	1 298	
Charges constatées d'avance (3)	19 080		19 080	16 184	
TOTAL II	1 012 034	20 374	991 661	631 945	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 274 464	244 719	1 029 745	685 054	
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à faire					
(1) Droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
			0	0	0
			0	0	0
			0	0	0

INSERTION ET DEVELOPPEMENT

BILAN PASSIF (avant répartition)		Exercice clos le 31/12/11	Exercice clos le 31/12/10
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves indisponibles		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	153 625	141 666
	Autres réserves	0	
	Report à nouveau	-16 168	-86 332
	Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)	16 168	70 166
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	7 811	14 631
Provisions réglementées	0	0	
Autres fonds propres			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0	
Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL I	161 436	140 131	
Provisions	Provision pour risques	15 000	15 000
	Provisions pour charges		
TOTAL II	15 000	15 000	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	136 319	155 298
	Sur autres ressources		
TOTAL III	136 319	155 298	
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	284 672	6 063
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur command en cours		
	Dettes fournisseurs, comptes rattachés	80 922	53 969
	Dettes fiscales et sociales	331 128	314 593
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 969		
Produits constatés d'avance	3 298		
TOTAL IV	716 990	374 625	
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion Passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 029 745	685 054
ENGAGEMENTS DONNES			
NEANT			
	(1) Dont à moins d'un an	716 990	374 625
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes débiteurs de bq	282 337	6 016
	(3) Dont à plus d'un an		

INSERTION ET DEVELOPPEMENT

COMPTE DE RESULTAT-PRODUITS	Exercice clos le 31/12/11	Exercice clos le 31/12/10
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	87 300	51 694
Produits liés à des financements réglementaires		
Produits des activités annexes	55 610	40 132
Legs et donations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 796 294	1 866 236
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	38 490	52 870
Autres produits	10 324	16 596
Collectes		
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	135 700	54 468
Quote-part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virée au compte de résultat	6 821	9 936
TOTAL I	2 130 538	2 091 930
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23	870
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	23	870
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL IV	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+ IV)	2 130 562	2 092 800
Solde débiteur : Perte	0	0
TOTAL GENERAL	2 130 562	2 092 800
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
Bénévolat		
Prestations en nature	225 782	175 690
Dons en nature		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	225 782	175 690
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	0	3 105

INSERTION ET DEVELOPPEMENT

COMPTES DE RESULTAT-CHARGES	Exercice clos le 31/12/11	Exercice clos le 31/12/10
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats(non stockés)	63 176	49 792
Charges externes	211 671	204 543
Impôts, taxes et versements assimilés	120 906	119 311
Rémunération du personnel	1 027 504	985 982
Charges sociales	482 943	456 862
Autres charges de personnel	20 171	28 484
Suventions accordées sur ressources affectées		
Dotations aux amortissements	20 274	23 484
Dotations aux provisions	32 333	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	116 721	143 420
Autres charges	10 219	9 088
TOTAL I	2 105 918	2 020 966
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 432	1 396
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	8 432	1 396
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	43	272
Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL IV	43	272
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL V	0	0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+ IV+V)	2 114 394	2 022 634
Solde créditeur : Excédent	16 168	70 166
TOTAL GENERAL	2 130 562	2 092 800
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	225 782	175 690
Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	225 782	175 690
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	15 673	9 066

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION <i>INSERTION ET DEVELOPPEMENT</i>

La présente annexe porte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/11 qui se caractérise par les éléments suivants :

TOTAL BILAN :	1.029.745 euros
TOTAL COMPTE DE RESULTAT :	2.130.562 euros
RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE :	16.168 euros

L'objet de ce document est de permettre une meilleure compréhension des comptes annuels. Par conséquent, seuls les éléments significatifs sont mentionnés.

PLAN

- I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
- II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS
- III - NOTES SUR LE BILAN
 - 1) Immobilisations
 - 2) Capitaux propres
 - 3) Provisions pour risques et charges
- IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
 - 1) Valorisation des subventions en nature (locaux)
 - 2) Valorisation des subventions en nature (personnel)
- V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- VI- AUTRES INFORMATIONS

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par un léger recul des financements. Le volume des subventions attendues est en effet en retrait à 1796 k€ contre 1866 k€ au 31/12/2010 et les ressources totales s'établissent à 2130 k€ compte tenu d'un report sur cet exercice des ressources 2010 liées au plan de relance. Les dépenses ont progressé à 2114 k€ contre 2022 k€ au 31/12/2010. Le principal poste de dépenses reste les salaires et charges avec un effectif en progression à 37 salariés au 31/12/2011 et une charge nette en progression à 1652 k€.

En conclusion, cet exercice se clôture sur un excédent de 16.168 €, compte tenu de la provision pour fonds de roulement constituée à hauteur de 11.959 € et a respecté la parité du financement Etat/Collectivités.

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

La comptabilité de l'association est tenue en partie double (toute écriture mouvementée au moins deux comptes) et sur la base d'une comptabilité d'engagement. C'est ainsi que les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent, même si leur règlement (dépenses) ou leur encaissement (recettes) s'effectue sur un autre exercice (antérieur : charges et produits constatés d'avance ou ultérieur : charges à payer et produits à percevoir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'affecte les comptes de l'exercice clos le 31/12/11. Il est toutefois à noter l'utilisation de la possibilité offerte aux missions locales de constituer des réserves évoquées au point III 2) b), faculté écartée antérieurement dans l'attente de l'apurement du report à nouveau débiteur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III - NOTES SUR LE BILAN

1) **Immobilisations** : Les mouvements de l'exercice sur les comptes d'immobilisations sont les suivants :

	01/01/11	VALEURS BRUTES		
		Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/11
Logiciels, licences	14.362	0	0	14.362
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	20.620	0	0	20.620
Matériel de bureau et informatique	127.513	5.250	0	132.763
Mobilier de bureau	<u>74.670</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>74.670</u>
	<u>257.165</u>	<u>5.250</u>	<u>0</u>	<u>262.415</u>
Subventions d'investissement reçues pour 2011		0		
Pourcentage d'investissements subventionnés		0 %		

Les décisions antérieures suivantes ont été appliquées au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

	01/01/11	AMORTISSEMENTS		
		Dotations	Reprises	31/12/11
Logiciels, licences	10.835	1.673	0	12.508
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	14.752	2.044	0	16.796
Matériel de bureau et informatique	111.647	8.413	0	120.060
Mobilier de bureau	<u>46.837</u>	<u>8.144</u>	<u>0</u>	<u>54.981</u>
	<u>204.071</u>	<u>20.274</u>	<u>0</u>	<u>224.345</u>

Mode et durée d'amortissements :

Logiciels, licences	1 an en linéaire
Site Internet	1 an linéaire
Agencements, installation	3 à 5 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans linéaire
Mobilier de bureau	5 à 8 ans linéaire

2) **Fonds associatifs et réserves** :

Réserves réglementées :

Ces réserves ont une première origine antérieure à 2000 et ont connu une nouvelle actualité en 2000

a) Réserves issues du reclassement en 2003, conformément à la position du Conseil National de la Comptabilité, des provisions réglementées constituées antérieurement au 1^{er} janvier 2000 pour 141.666 € (soit la somme de 103.212,77 € au titre de l'ex-provision pour fonds de roulement et 38.452,67 € au titre de l'ex-provision pour frais de personnel).

b) Réserves issues de la circulaire DGEFP n° 2007-26 du 12/10/2007 relative au financement des missions locales et PAIO. En effet cette circulaire prévoit la possibilité pour les missions locales de constituer des réserves pour contribuer au fonds de roulement rendu nécessaire par les délais parfois tardifs de certains financeurs publics. Ces réserves doivent toutefois être limitées : il est accepté un excédent (une dotation) annuel de 5 % maximum des produits totaux de l'année dans la limite d'un fonds de roulement global de trois mois, toutes ressources confondues et compte tenu du respect de l'échéancier des versements de l'état.

Il a été doté au titre de l'exercice une somme de 11.959 € compte tenu du report à nouveau débiteur de 16.167,68 € qu'il conviendrait de solder par l'affectation du résultat à venir. Cette dotation porte le montant global des réserves réglementées à 153.625 €.

Report à nouveau : Ce compte enregistre les résultats antérieurs affectés à ce poste par l'Assemblée Générale Annuelle. Au 31/12/11, ce poste est débiteur de 16.167,68 € du fait des insuffisances antérieures.

Résultat net comptable : L'excédent de l'exercice est réparti en deux postes : le *résultat net comptable* (définitivement acquis à la structure) et le *résultat sous contrôle de tiers financeurs* (susceptible d'être repris par les dits tiers). La répartition se fait au prorata des financements avec et sans droit de reprise.

Le résultat sur lequel s'exerce le droit de reprise éventuel des tiers financeurs s'entend après apurement du report à nouveau débiteur.

En cas de déficit aucune reprise ne devant intervenir, la totalité de celui-ci est supporté par la structure.

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables : Il s'agit du solde des subventions d'investissement reçues et non encore reprises au compte de résultat (la reprise s'effectuant au rythme de l'amortissement comptable des immobilisations subventionnées)

Résultat sous contrôle de tiers financeur : non applicable cette année

3) Provisions pour risques et charges :

Cette provision concerne un litige actuellement en cours au Conseil de Prud'hommes de Melun, et couvre les frais auxquels nous pourrions être exposés.

4) Fonds dédiés : Ces comptes enregistrent les mouvements relatifs aux subventions dont l'objet a une période de réalisation en décalage avec l'exercice comptable de la structure. Ainsi la quote-part de ces subventions portant sur l'exercice à venir (« engagements à réaliser sur ressources dédiées ») est reportée sur le dit exercice afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits exposé en introduction du chapitre II. Le détail des mouvements de l'exercice au titre des fonds dédiés est le suivant :

OBJET DE LA SUBVENTION	31/12/10	engagement	utilisation	31/12/11
ETAT/PLAN DE RELANCE	55465,21		55465,21	0,00
DIRECCTE/ANI		68250,00		68250,00
DEPARTEMENT/EMPLOI TREMLIN	458,33	83,33	458,33	83,33
ACSE/JOB DATING		9230,77		9230,77
ACSE/FAVORISER ACCUEIL		4615,38		4615,38
DIRECCTE-UT 77/CAE PASSERELLE	28878,00		11000,00	17878,00
ACSE/ALTERNANCE	15000,00	11076,92	15000,00	11076,92
ACSE/6 MOIS POUR L EMPLOI	8000,00	2316,00	8000,00	2316,00
REGION/EMPLOI TREMLIN	5041,67	1666,67	5041,67	1666,67
FIPJ/ACCPT PORTEUR PROJET	13333,33		13333,33	0,00
FIPJ/MINI CLUB	20121,43		20121,43	0,00
FIPJ/AIDES DIRECTES		6600,00		6600,00
REGION/PERMIS	9000,00	9000,00	7280,00	10720,00
REGION/EMPLOI AU FEMININ		3882,36		3882,36
TOTAUX	155.297,97	116.721,43	135.699,97	136.319,43

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les contributions volontaires en nature font l'objet d'une présentation séparée en pied de compte de résultat (classées par origine en recettes et par nature en emplois).

1) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition des locaux)

Afin de donner une image fidèle des moyens mis en œuvre, il est tenu compte le cas échéant de la variation de l'indice du coût de la construction comme méthode d'actualisation des valeurs retenues pour les mises à disposition gratuites de locaux. Ceci conduit à un taux de « réévaluation » de +5.01 % en 2011 (base indice 2 t11).

Les locaux mis à disposition par les communes sont de deux types :

- les locaux de la Rochette mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé par la CAMVS à 176.677 € an (sur la base de 1100 m² utilisables au prix unitaire de 122.29 € auxquels s'ajoutent les frais annexes tels que l'entretien des espaces verts et des locaux, le gardiennage et divers)
- les locaux des antennes mis à disposition par les communes associées, pour les permanences périodiques, dont l'évaluation a été faite sur la base de 549.50 euros par an pour une demi-journée par semaine.

2) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition de personnel)

Poste M.A.D. par l'A.N.P.E. : total 2011 = 29.323 euros

Pour l'année complète : 1 poste équivalent à 90 % d'un temps plein (valorisé par extrapolation des éléments 2010 en l'absence d'information de l'ANPE et du titulaire).

3) Rémunération allouée globalement aux cadres de Direction de l'Association :

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer indirectement des rémunérations individuelles.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) :

Afin d'améliorer l'information financière et compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif salarié, il a été décidé d'évaluer les engagements de l'association en matière d'indemnités de fin de carrière.

Description de la méthode de calcul

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Bénéfit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{Engagement passé} &= \text{Droits acquis par le salarié} \\ &\times \text{probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits} \\ &\times \text{actualisation} \\ &\times \text{coefficient de charges patronales (éventuellement)} \end{aligned}$$

Calcul des droits acquis par le salarié :

$$\begin{aligned} \text{Droits acquis} &= \text{nombre de mois acquis à l'ancienneté finale} \\ &\times \text{salaire mensuel estimé à fin de carrière} \\ &\times \text{pourcentage acquis actuel} \end{aligned}$$

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie × probabilité de rester dans l'entreprise

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux de l'actualisation})^{-\text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Coefficient de charges Patronales dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Paramètres retenus :

- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux d'évolution des salaires : 2 %
- table de mortalité : INSEE 2010
- taux d'actualisation : taux de rendement moyen des obligations corporate notées AA soit 4.60 % au 31/12/2011
- taux annuel moyen de départ des salariés : dégressif en fonction de l'âge, avec une option turn over moyen
- droits IFC : de 2 mois au bout de 5 ans à 4 mois à partir de 20 ans d'ancienneté
- hypothèse de départ volontaire des salariés
- taux de charges patronales retenu : 50 %

Résultat de l'étude

Compte tenu des hypothèses et des paramètres retenus, l'engagement de la structure en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2011 à 51.993,41 €. Pour information le montant de l'engagement, à méthodes constantes, était au 31/12/2010 de 49.170,77 €.

Ces sommes vous sont précisées dans le cadre des engagements hors bilan car elles ne sont pas provisionnées sur le plan comptable comme nous l'autorise la réglementation.

Nous pouvons noter que l'engagement au 31/12/2011 reste largement couvert par les réserves réglementées antérieurement constituées.

BIENS PRIS EN CREDIT BAIL :

COPIEUR C 353 : -contrat en date du 12/03/2008
-il reste 8 échéances trimestrielles de 697,64 € soit 2.790,56 €
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

COPIEUR C 203 : -contrat en date du 08/01/2009
-il reste 12 échéances trimestrielles de 338.47 € soit 2.707,76 €
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

BIENS PRIS EN LOCATION AVEC OPTIONS D'ACHAT :

COPIEUR CANON / -contrat en date du 01/06/2011
-il reste 19 échéances trimestrielles de 3019.72 € soit 48.315.52 €
-la valeur de rachat au terme est de 852.00 €

ENGAGEMENT RELATIF AU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) :

Au 31/12/2011 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés de l'Association était de 2831 heures, dont 16 heures ont donné lieu à demande.

VI - AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice 2011 dans le cadre de sa mission, l'Association a distribué des Chèques Mobilité financés par le Conseil Régional, pour un montant de 40.320 €. L'Association n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire ces sommes ne sont pas considérées comme des opérations courantes et ne figurent donc pas dans le compte de résultat mais seulement en annexe.

Les présents comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association, lors de sa réunion du 21 mai 2012 à La Rochette.

PREVISIONNEL COMPTE de RESULTAT PRODUITS du 01/01/2012 au 31/12/2012	
	Total en €
Vente de prestations de services (CEP + Forum)	94400
TOTAL DES SUBVENTIONS	1 884 996
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	963 256
TOTAL SUBVENTIONS ETAT	411 055
FFPPS Subvention de fonctionnement (LFI)	411 055
CPER contrat de plan Etat Région	
Autres subventions ministère emploi et solidarité (DDASS, DDTEFP)	
Autres ministères : justice , contrat de ville, CIVIS	
Programme Trace	
TOTAL CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS	82 570
Caisses d' Allocations familiales / FAS/	82 570
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	460 831
Conseil Régional	222 276
Subventions	222 276
Programme TRACE	
Conseil Général	28 564
Subventions	28 564
Programme TRACE	
Communes	54 991
Subventions	54 991
Programme TRACE	
Etablissements publics de coopération intercommunale	155 000
Subventions	155 000
Programme TRACE	
Autres Etablissements publics locaux (CCAS,...)	0
Subventions	
Programme TRACE	
TOTAL APPORT DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)	8 800
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	0
FSE Objectif 3 contrep. Subv. Etat Fonct.	0
FSE Objectif 3 autres	
FSE Objectif 1	
FSE Objectif 2 (politique de la ville)	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l' année)	914 540
Etat	169 460
Santé	19 000
Logement	
Parrainage	54 900
Autres	95 560
Région	146 000
Santé	
Logement	
Parrainage	
Autres	146 000
Département	144 500
Santé	
Logement	
Parrainage	
Autres	144 500
Autres collectivités ou EPCI	46 524
Santé	
Logement	0
Parrainage	
Autres	46 524
Fonds européens pour activités spécifiques (FSE)	408 056
FONDS GERES POUR COMPTE D' AUTRUI (FAJ, aide Mobilité...)	7 200
TOTAL Conventionnements de l' année (faj, aide mobilité...)	
Rémunération des frais de gestion	7 200
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
PRODUITS FINANCIERS	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS (s/ opération de gestion - Cession éléments actif...)	
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 721
TRANSFERT DE CHARGES	0
Produits des contrats aidés (rémunération CNASEA EJ, CEC, CIE..)	0
Autres transfert de charges (remboursement assurances...)	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 005 117
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs Utilisation des enveloppes Financières de l' année N-1	
DEFICIT DE L' EXERCICE	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		171 016
Apports en personnel mis à disposition à titre gratuit		30 516
Etat		
Etablissements publics nationaux (ANPE,...)		30 516
Conseil Régional		
Conseil Général		
Communes		
Etablissements publics de coopération intercommunale		
Autres établissements publics locaux		
Autres		
Apports de biens et services		140 500
Etat		
Etablissements publics nationaux (ANPE,...)		
Conseil Régional		
Conseil Général		
Communes		14 000
Etablissements publics de coopération intercommunale		126 500
Autres établissements publics locaux		
Autres		

PREVISIONNEL COMPTE de RESULTAT CHARGES du 01/01/2012 au 31/12/2012		Total en €
ACHATS		79 500
Achats d'études et de prestations liées à l'objet social (POP)		8 000
EDF		8 000
Fournitures de bureau et informatique		9 000
Autres achats		54 500
SERVICES EXTERIEURS		101 515
Sous traitance générale		
Redevances de crédit bail		
Location de locaux , charges locatives , loyers garages		13 000
Location de matériels et autres		
Entretien et maintenance		41 115
Primes d' assurances		13 100
Etudes et recherche relative à la gestion		
Divers, documentation, frais de colloques, séminaires		34 300
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		125 100
Personnel extérieur à l' Entreprise (intérim..)		0
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		35 000
Information, publication		8 000
Transport de biens, transport collectif du personnel		
Déplacements, missions, réceptions		33 000
Frais postaux		8 000
Frais de télécommunication (isoler car poste de charge important)		22 600
Services bancaires et assimilés		14 000
Dons spécifiques effectués aux jeunes (FAJ, dépenses santé..)		
Autres postes de charges de fonctionnement		4 500
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES		32 840
Taxe sur salaires		
Participation à la formation professionnelle continue		27 840
Autres impôts et taxes (1 % logement,...)		5 000
CHARGES DE PERSONNEL		1 620 057
Salaires bruts de la structure		1 031 121
Indemnités et avantages divers		
Charges patronales urssaf (renseigner aussi le montant des aides aubry N° 1 et N° 2)		
Autres charges patronales (assedic, retraite, prévoyance..)		567 936
Variation de la provision (brut + charges) des congés payés		
Autres charges de personnel (tickets restaurants, œuvres sociales, médecine wail ...)		21 000
Autres charges de personnel (CES, CEC, etc...)		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		36 105
Dotations aux amortissements		18 000
Dotation aux provisions		18 105
Dotation pour provision indemnité départ à la retraite		
Dotation pour contentieux salariaux		
Dotation pour travaux		
Dotation pour autres risques et charges		
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		2 005 117
Engagements à réaliser sur ressources affectées Utilisation des enveloppes Financières sur l' enveloppe N+ 1		
EXCEDENT DE L'EXERCICE		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		171 016
Mise à disposition gratuite de personnel		30 516
Etat		
Etablissements publics nationaux (ANPE,...)		30 516
Conseil Régional		
Conseil Général		
Communes		
Etablissements publics de coopération intercommunale		
Autres établissements publics locaux		
Autres		
Mise à disposition gratuite de biens et services		140 500
Etat		
Etablissements publics nationaux (ANPE,...)		
Conseil Régional		
Conseil Général		
Communes		14 000
Etablissements publics de coopération intercommunale		126 500
Autres établissements publics locaux		
Autres		